

C0360

1 JOUR

GESTION LOCATIVE ET ACTION SOCIALE ATTRIBUTIONS ET MUTATIONS

TOUT SAVOIR SUR LA GESTION EN FLUX DES RÉSERVATIONS DE LOGEMENTS

ENJEUX

La loi ELAN a rendu obligatoire la gestion des réservations en flux à compter du 24 novembre 2023. Ce dispositif doit permettre de mieux répondre à la demande de logement social dans sa diversité et de faciliter la mobilité résidentielle au sein du parc social.

PUBLIC

Responsable Gestion locative, chargé d'attribution, chargé de gestion locative..

OBJECTIFS

- › identifier le cadre réglementaire de la réforme de la gestion de la demande et des attributions
- › repérer toutes les étapes du passage à la gestion en flux pour pouvoir s'y inscrire
- › identifier les enjeux propres à chacun des acteurs impliqués
- › se repérer dans les actions à mettre en œuvre pour adapter ses pratiques
- › organiser l'activité avec des indicateurs-clefs.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports sur les dispositions législatives et réglementaires et leurs applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets. Échanges à partir des questions des participants et étude de cas pratique.

PRÉ-REQUIS

1^{er} niveau de connaissance sur les attributions de logement. Être en poste depuis au moins 6 mois.

ANIMATION

Mickaël FOUILLOU, Consultant senior et formateur certifié et Fanny LAINE-DANIEL, Consultante-formatrice spécialisée dans les politiques locales de l'habitat.,

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 avril 2025
11 septembre 2025
4 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Introduction**
 - › actualités et dernières évolutions règlementaires sur les attributions
- **Posons le cadre**
 - › le principe des réservations de logement dans le logement social
 - › gestion en flux, en stock, de quoi parle-t-on ?
 - › qui sont les réservataires concernés ?
- **Le cadre réglementaire**
 - › les origines de la réforme (loi ALUR, ELAN, 3DS...)
 - › le lien avec les politiques intercommunales
 - › instruction ministérielle et décret du 19 avril 2022 décortiqués
- **Les enjeux et impacts de la gestion en flux**
 - › les différents enjeux de la réforme
 - › le point des acteurs : demandeurs, organismes et parties prenantes
 - › la stratégie des organismes et leurs organes de décision (RI, politiques attribution...)
 - › les modes de faire des organismes
- **Les modalités de mises en œuvre de la réforme**
 - › quels préalables à l'application de la loi ?
 - › le diagnostic partagé des réservations
 - › le calcul de volume des réservataires
 - › quelle échelle territoriale ?
 - › la contractualisation avec les réservataires
 - › la programmation des engagements
- **Les modalités de gestion et le pilotage de la démarche**
 - › les modes de gestion possibles
 - › fonctionnement opérationnel des mises à disposition
 - › outils de suivi et de reporting.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à la plateforme de diffusion.

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Patricia SIVAKUMAR - 06 64 41 09 26. patricia.sivakumar@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr